

## Règles pour les rehausses – Manutention à la grue

Il est impératif d'utiliser deux crochets de levage M d'une charge admissible de 15 kN (1,5 t) par unité de levage : les crochets doivent être posés de façon symétrique en respectant le centre de gravité de la charge. Le poids total de l'assemblage de banches ne doit pas dépasser la charge maximale d'utilisation des crochets de levage (Fig. 1.1 à 1.3).

Pour éviter que les crochets de levage ne glissent, ceux-ci doivent être mis en place comme suit :

- en présence de panneaux debout, si possible sur le montant intérieur du panneau ;
- au niveau de la jonction de panneaux pour les trains de banches ;
- sur les traverses horizontales en présence d'une rehausse.

En présence de rehausses, les panneaux doivent être stabilisés à l'aide de rails d'alignement (Tab. 1.4). Utiliser des vis à brides DW 15/180 pour fixer les rails sur les panneaux. Pour les coffrages de plus de 10,50 m de haut, veuillez contacter notre bureau des méthodes.

### Exemples

Fig. 1.1 Unité de panneaux de 3,50 x 5,00 m = 17,50 m<sup>2</sup>.

Poids :

- Mammut XT : 1103 kg
- Mammut 350 : 1191 kg

Fig. 1.2 Unité de panneaux de 7,00 m x 2,50 m = 17,50 m<sup>2</sup> avec 2 traverses 300.

Poids :

- Mammut XT : 1228 kg
- Mammut 350 : 1316 kg

Fig. 1.3 Unité de panneaux de 4,75 m x 2,50 m = 11,88 m<sup>2</sup> avec 2 rails d'alignement M 180.

Poids :

- Mammut XT : 834 kg.
- Mammut 350 : 849 kg.

Les Fig. 1.1 à 1.3 montrent le coffrage de voiles Mammut XT.

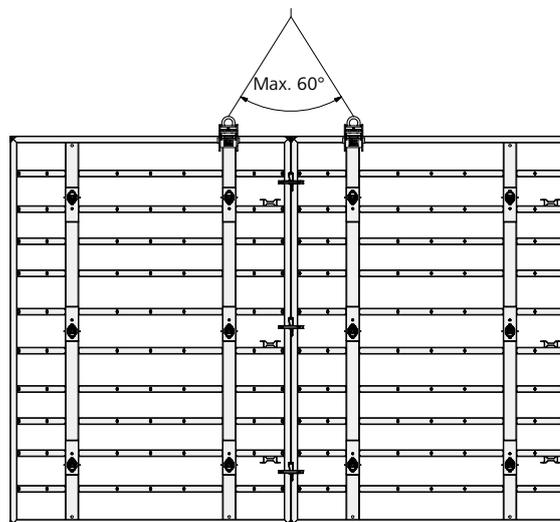


Fig. 1.1

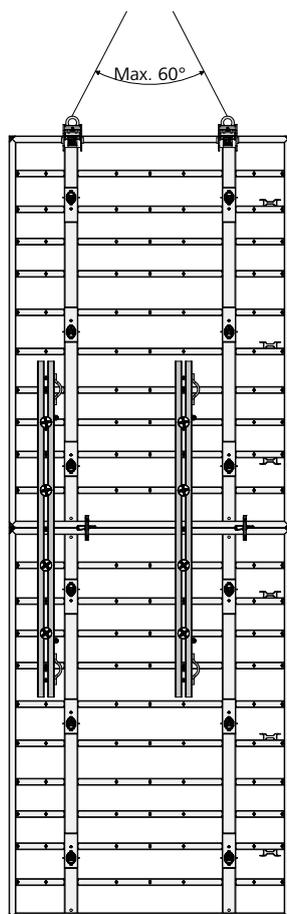


Fig. 1.2

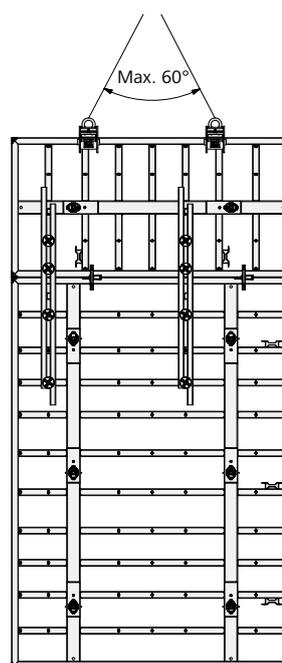


Fig. 1.3

Désignation	Référence
Rail d'alignement M 180.....	29-400-92
Rail d'alignement M 250.....	29-402-50
Traverse 300.....	29-403-05
Vis à brides DW 15/180.....	29-401-10

Hauteur du coffrage	Rails d'alignement par jonction horizontale pour une largeur de 1,25 m	
	Rail d'alignement	Quantité
jusqu'à 5,50 m	M 180	1
jusqu'à 6,00 m	M 250	1
jusqu'à 10,50 m	QT 300	1

Tab. 1.4

## Règles pour les rehausses – Manutention à la grue

### Exemples

Fig. 2.1 Unité de panneaux de 3,75 m x 3,50 m = 13,13 m<sup>2</sup> avec 3 rails d'alignement M 180.

Poids :

- Mammut XT : 947 kg.
- Mammut 350 : 956 kg.

Fig. 2.2 Unité de panneaux de 7,00 m x 5,00 m = 35,00 m<sup>2</sup> avec 4 traverses 300 et 2 rails d'alignement M 44.

Poids :

- Mammut XT : 2459 kg.
- Mammut 350 : 2648 kg.

Le type et la quantité de rails d'alignement (pour une mise en œuvre ordinaire) sont indiqués dans le Tab.1 1.4 de la page M-1. Pour les coffrages de plus de 10,50 m de haut, veuillez contacter notre bureau des méthodes.

Les Fig. 2.1 et 2.2 montrent le coffrage de voiles Mammut XT.

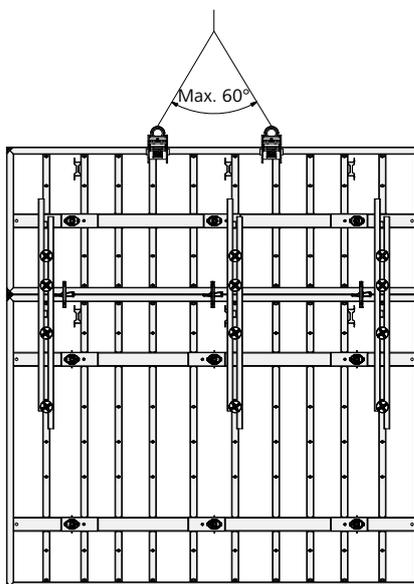


Fig. 2.1

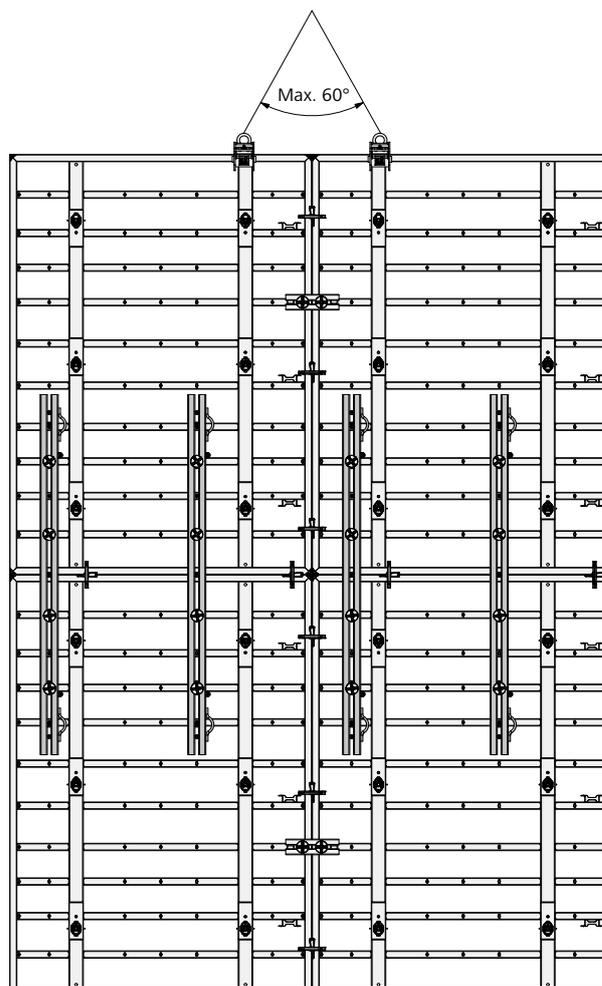


Fig. 2.2

Désignation	Référence
Rail d'alignement M 180.....	29-400-92
Rail d'alignement M 250.....	29-402-50
Traverse 300.....	29-403-05
Vis à brides DW 15/180.....	29-401-10